



## 16ème législature

<b>Question N° :</b> <b>13773</b>	<b>De M. Emmanuel Taché de la Pagerie</b> ( Rassemblement National - Bouches-du-Rhône )	<b>Question écrite</b>
<b>Ministère interrogé</b> > Transports		<b>Ministère attributaire</b> > Transports
<b>Rubrique</b> > voirie	<b>Tête d'analyse</b> > Interrogations sur la hausse prévue des tarifs de péage en 2024 et 2025	<b>Analyse</b> > Interrogations sur la hausse prévue des tarifs de péage en 2024 et 2025.
Question publiée au JO le : <b>12/12/2023</b> Date de changement d'attribution : <b>05/03/2024</b> Question retirée le : <b>11/06/2024</b> (fin de mandat)		

### Texte de la question

M. Emmanuel Taché de la Pagerie alerte M. le ministre délégué auprès du ministre de la transition écologique et de la cohésion des territoires, chargé des transports, sur la hausse annoncée des tarifs de péage sur les autoroutes provençales pour 2024 et les prévisions pour 2025. La déclaration récente de M. le ministre promet une hausse « inférieure à 3 % » pour 2024, une nouvelle accueillie avec un soulagement modéré par les usagers, notamment en Provence où une augmentation de 2,71 % est prévue. Cependant, cette hausse, bien que conforme à l'annonce de M. le ministre, n'en demeure pas moins une charge supplémentaire pour les automobilistes. Par exemple, les trajets de Marseille à Avignon, Marseille-Manosque, Marseille-Toulon et Marseille-Nice verront tous une augmentation tangible des frais de péage. Plus préoccupant encore est le scénario envisagé pour 2025. En effet, en cas de mise en œuvre de la taxe sur les concessions d'autoroutes en 2024, Vinci Autoroutes prévoirait une hausse « inévitable » de 5 % en 2025, potentiellement la plus élevée jamais enregistrée. Cette augmentation pourrait avoir un impact significatif sur le budget des Français et alimenter l'exaspération des automobilistes déjà éprouvés par les hausses successives. Dans ce contexte, M. le député souhaiterait obtenir des éclaircissements sur plusieurs points : quels sont les facteurs déterminants derrière cette augmentation spécifique de 2,71 % en Provence et comment celle-ci a-t-elle été calculée ? Comment le ministère envisage-t-il de gérer l'impact potentiel d'une augmentation de 5 % en 2025, notamment en matière de soutien aux ménages les plus impactés ? Et enfin, quelles mesures le ministère envisage-t-il pour limiter les hausses futures et offrir des alternatives viables aux usagers des autoroutes ? Il souhaite connaître sa réponse, espérant que celle-ci apportera des clarifications nécessaires aux concitoyens et contribuera à une meilleure compréhension des politiques de transport du pays.